



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Cours : Design numérique

MED-A01-14 groupe : 00051

CODE MINISTÉRIEL : 585-M01-BR

Automne 2019

PONDÉRATION : 02-02-02

Suzanne Roy

Bureau : B1.01

(514) 342-9342 #5375

Suzanne.Roy@brebeuf.qc.ca

www.idmuse.net

DEVIS MINISTÉRIEL

1. OBJECTIFS DU COURS :

CODE DE L'OBJECTIF MINISTÉRIEL : 054V

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE :

1. Distinguer les éléments constitutifs du langage.
2. Analyser l'exploitation du langage dans des objets culturels.
3. Exploiter des éléments constitutifs du langage dans un concept de création.

2. DESCRIPTION DU COURS :

Au cours des dernières années, la révolution informatique a bouleversé le monde de l'image de manière significative. Les possibilités infinies qu'offrent les logiciels de traitement de l'image ont permis aux artistes d'explorer de nouvelles tendances, mais aussi de réinventer le rapport entre la production d'une image et sa diffusion. Ainsi, les graphistes de notre époque produisent des images pour une multitude de médiums : l'imprimé, le web, la vidéo, etc.

Dans le cadre de ce cours, vous serez initié aux fondements du design graphique : la composition, la couleur, la typographie, mais aussi au statut particulier de cette discipline qui oscille entre une forme d'expression personnelle et un véhicule de communication qui se doit d'être clair et efficace.

En explorant les différents courants du graphisme du XXe et au XXIe siècle, vous serez en mesure de réaliser des images qui prendront en compte cet héritage et qui pourront, dans votre contexte actuel propre, être présentées sous une nouvelle perspective.

3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

- + Analyser et commenter différentes œuvres graphiques;
- + Distinguer les principaux courants graphiques du XXe et du XXIe siècle;
- + Maîtriser les principales fonctions d'Adobe Photoshop et d'Adobe Illustrator;
- + Comprendre et appliquer les principes du design graphique;
- + Réaliser des projets infographiques destinés au web ou à l'impression.

4. ÉVALUATIONS :

Laboratoires (30%)

Les exercices faits en laboratoire doivent être réalisés sur place et remis à la fin du cours

Affiche minimaliste	30 août	5%
Croisement	6 septembre	5%
En série	13 septembre	5%
Badges	20 septembre	2.5%
Logo	4 octobre	2.5%
Blogue	8 octobre	2.5%
Mot objet	18 octobre	5%
Mockup	25 octobre	2.5%

Devoirs (30%)

Les devoirs sont les travaux nécessitant un travail plus exigeants, réalisés sur une plus longue période

Choc collectif	1 octobre	10%
Affiche courant 1	5 novembre	10%
Affiche courant 2	15 novembre	10%

Évaluation finale (40%)

L'évaluation finale comprend les travaux qui vérifient la compétence à atteindre par l'objectif ministériel

Triptyque	3 décembre	10%
Examen théorique	3 décembre	10%
Examen pratique		20%

Évaluation pouvant bonifier la note finale

Point bonus, mais présence obligatoire!

Animation	29 octobre	+2%
-----------	------------	-----

**L'échéancier est également disponible sur Léa.*

5. CONDITION DE RÉUSSITE

Pour réussir ce cours, le total de toutes les évaluations du cours doit être de 60% ou plus.

L'évaluation finale correspond à 40 % ou plus de la note globale. Les travaux représentant cette évaluation finale sont :

- Examen pratique (20 %)
- Triptyque (10 %)
- Examen théorique (10 %)

6. INDICATIONS MÉTHODOLOGIQUES

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours est basé sur une pédagogie par projets. La partie magistrale du cours sera suivie d'une période en atelier afin de favoriser les apprentissages. Par ce procédé, l'étudiant pourra mettre en pratique l'acquisition des concepts vus en classe dans le cadre d'un projet concret. Ceci implique une autonomie de la part de l'étudiant, car il devra planifier son temps en laboratoire et s'assurer d'avoir en sa possession tous les éléments nécessaires à la conception de ses travaux.

LES TRAVAUX

Tous les travaux à réaliser en laboratoire informatique doivent être faits pendant la période du cours et remis à la fin de celui-ci à moins d'indications contraires. En cas d'absence motivée, il faut communiquer rapidement avec le professeur (par MIO / MS TEAMS avant le prochain cours) afin de convenir d'un moment de reprise. Aucun travail ne respectant pas ces conditions ne sera accepté. Sachez que lors d'un travail en équipe, la présence est obligatoire pendant les ateliers. Une absence non motivée lors de ces ateliers sera pénalisée de 5 % par absence sur la note du travail de l'étudiant absent. À ce sujet, il est recommandé de lire les règlements dans votre agenda, puisqu'un travail non remis avant la remise des évaluations entraîne automatiquement la note 0.

REMISE DES TRAVAUX

Vu la lourdeur des travaux à remettre, la remise devra se faire via Groupwise ou Dropbox. Le courriel permet d'assurer une trace de vos documents remis (ainsi que la date de remise). Pour des travaux de + de 10 Mo, utilisez l'outil sur artnumerik.net via la rubrique « contact » ou utilisez Dropbox en partage avec votre professeur. Dans tous les cas, les documents doivent être nommés avec la nomenclature suivante : nom_titredutravail.(psd ou ai)

LOGICIELS VUS EN CLASSE CETTE SESSION

Adobe Illustrator CS6

Adobe Photoshop CS6

ACHATS ET MATÉRIEL REQUIS :

Il est fortement recommandé de vous procurer une clé USB de bonne capacité ou un disque dur portable pour faire une sauvegarde de vos documents.

7. PLAGIAT ET FRAUDE :

TEL QUE PRÉCISÉ DANS LA PIII (Politique institutionnelle d'intégrité intellectuelle) de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages)

4.1 Toute fraude, collaboration à une fraude ou tentative de fraude, dans tout travail, contrôle ou examen, entraîne un avertissement accompagné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro pour cette évaluation et de la soustraction de la moitié de la valeur de cette évaluation à la note globale de la session.

4.2 Tout plagiat, collaboration à un plagiat ou tentative de plagiat, dans tout travail, contrôle ou examen, entraîne un avertissement accompagné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro pour cette évaluation et de la soustraction de la moitié de la valeur de cette évaluation à la note globale de la session.

4.3 Toute fraude, collaboration à une fraude ou tentative de fraude, de même que tout plagiat, collaboration à un plagiat ou tentative de plagiat, doit être rapportée à la Direction des études.

Il y a fraude lorsqu'une action ou un comportement vise à procurer un avantage déloyal à un étudiant, par exemple la falsification de document, le fait de présenter de fausses sources, l'utilisation d'un travail d'autrui présenté comme sien, la production

de faux billet médical, la divulgation du contenu d'un examen, etc.

Il y a plagiat lorsque :

a) dans un objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), une source (paraphrase, traduction) est consultée ou utilisée, en tout ou en partie, provenant d'une œuvre protégée ou non par des droits

d'auteur, ou produite par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, sans indication de cette source dans le texte ou en note de bas de page et sans l'ajout de la référence complète en bibliographie ou médiagraphie. ou lorsque:

b) dans un objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), on retrouve la citation d'un texte, l'utilisation d'un schéma ou d'une autre source, en tout ou en partie, provenant d'une oeuvre protégée ou non par des droits d'auteur, ou produite par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, sans indication précise des limites de cet extrait (guillemets s'il s'agit de texte) et sans référence dans le texte ou en note en bas de page, et sans l'ajout de la référence en bibliographie ou médiagraphie.

Ou encore si :

dans tout objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), tout texte, schéma ou autre source utilisée, en tout ou en partie, provenant d'une oeuvre protégée ou non par des droits d'auteur, ou produit par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, n'est pas indiqué de manière précise (extrait entre guillemets s'il s'agit de texte) et avec une note en bas de page, en fin de document ou en légende.

8. RÈGLES DÉPARTEMENTALES :

POLITIQUE SUR LES ÉVALUATIONS (RETARDS ET ABSENCE):

La pénalité pour un travail remis en retard est de 5 % de la note par jour de retard (incluant les fins de semaine). Cette pénalité commence à s'appliquer dès le début du cours auquel le travail doit être remis. Une absence à une évaluation en cours de session qui n'est pas communiquée auprès du professeur la journée même peut entraîner la note zéro. Dès son retour, l'étudiant doit apporter une pièce justificative mentionnant qu'il était dans l'incapacité de passer son évaluation à la date prévue.

RÈGLEMENT DU COLLÈGE (ART. 24) SUR LE PORT D'ARME :

Il est interdit d'avoir en sa possession tout type d'armes ou d'imitation d'arme au Collège ou sur ses terrains. Ce règlement s'applique aussi dans le contexte d'un cours, d'une pièce de théâtre, d'un film ou d'un événement.

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DU FRANÇAIS :

Modalités d'application départementales d'évaluation de la langue :

Dans tous les cours, pour tous les travaux écrits, pourvu qu'il y ait support textuel suffisant, ces modalités seront appliquées sauf pour les tests et les examens.

Ces modalités d'évaluation de la langue et le barème choisi seront indiqués dans les consignes données aux étudiants, pour chacun des travaux.

* Une pénalité variant de 5% à 10%, selon la nature du travail évalué sera appliquée.

* Une évaluation précise des fautes d'orthographe, d'accord et de construction de phrase sera appliquée.

* Chaque faute relevée sera pénalisée pour 0.25%.

Dans tous les examens écrits, une pénalité variant entre 2% et 5%, selon la nature de l'examen, sera appliquée.

Ces modalités d'évaluation de la langue et le barème choisi seront indiqués dans les consignes données aux étudiants, pour chacun des examens.

* Une évaluation précise des fautes d'orthographe, d'accord et de construction de phrase sera appliquée.

* Chaque faute sera pénalisée d'une pondération allant entre 0.10 % et 0.20%.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE RELATIVE À LA PRÉSENCE AUX COURS :

* Un cours équivaut à une période de 50 minutes

* La présence aux cours est obligatoire

* Tout retard ou absence doit être motivé

* Les absences seront consignées dans le module « saisie d'absences » de Léa

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les travaux réalisés en Arts, lettres et communication doivent être présentés en respectant les normes APA (American Psychological Association). Pour ce faire, nous invitons les étudiants à se servir de l'outil bibliographique Diapason : <https://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/#>

QUALITÉ DE PRÉSENCE EN CLASSE

Par souci d'avoir des étudiants attentifs, nous vous demandons d'enlever vos écouteurs, d'éteindre vos cellulaires et de les ranger dans votre sac, de ne pas prendre vos courriels, ni de naviguer sur Internet lorsque c'est hors contexte. C'est une question de respect.

COTISATION ÉTUDIANTE

La section Communications (cours de Cinéma, Communications et Médias numériques) demande à chaque étudiant inscrit à ses cours de verser la somme de 20,00\$/session pour défrayer une partie des frais relatifs aux productions (par exemple, décors et accessoires pour un tournage, clés usb, cartes SD, etc.)

9. CENTRES D'AIDE :

CAPF (Centre d'aide et de Perfectionnement en Français)

Le CAPF, situé au local G1.123, offre un soutien supplémentaire aux étudiants qui éprouvent des difficultés particulières.

CAPH (Centre d'aide en Philosophie)

Le CAPH, situé au local G1.123, offre un soutien supplémentaire aux étudiants qui éprouvent des difficultés particulières.

10. BIBLIOGRAPHIE, MÉDIAGRAPHIE ET ACHATS REQUIS :

LECTURES OBLIGATOIRES

Il n'y a aucune lecture obligatoire pour ce cours, mais les notes de cours et des articles offerts sur idmuse.net ainsi que les livres, les revues et les sites Web de la médiagraphie peuvent vous guider dans le cadre de vos productions.

OUVRAGES SUGGÉRÉS :

WELL, ALAIN, *Le Design graphique*, Gallimard, Paris, 2003.

HOLLIS, RICHARD, *Le Graphisme de 1890 à nos jours*, Éditions Thames & Hudson, Londres, 2002.

DUPLAN, PIERRE, *Le langage des images*, Atelier Perrousseau, Paris, 2010

AMBROSE, GAVIN et PAUL, HARRIS, *Les fondamentaux du graphisme*, Pyramyd, Paris, 2009

DREW, JOHN T. et MEYER, SARAH A., *La gestion de la couleur*, Pyramyd, Paris, 2009

DERMODY, BRENDA et BREATHNACH, TERESA, *Néo-Rétro*, Thames & Hudson, Londres, 2009

HELLER, STEVEN et ILIÉ, MIRKO, *Icon of graphic design*, Thames & Hudson, New York, 2008

WIEDEMANN, ED JULIUS, *Logo design*, Tashen, Londres, 2007

LARDNER, JOEL et ROBERTS, PAUL, *Digital ART, Les techniques de l'illustration numérique*, Dunod, Paris, 2012

TONDREAU, BETH, *100 principes universels de mise en page*, Dunod, Paris, 2012

REVUES :

COMPUTER ARTS : CRÉATION, ART ET TECHNOLOGIE POUR MAC & PC

PHOTOSHOP ADVANCED

CHASSEUR D'IMAGES

GRAPHIKA
INFOPRESSE